



Syndicat  
de la Diège

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT DE LA DIEGE**

Envoyé en préfecture le 08/01/2024

Reçu en préfecture le 08/01/2024

Publié le

ID : 019-200078947-20231215-2023\_12\_15\_03-DE

L'an deux mille vingt-trois, le quinze décembre à 10h00, les Membres du Bureau du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, au siège du Syndicat de la Diège à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

**PRESENTS** : BERTRANDY Pierre, BRUGERE Philippe, CHEVALIER Pierre, COULAUD Danièle, COUTAUD Pierre, GUITARD Jean-Pierre, MICHON Jean-François, ROCHE Philippe, URBAIN Jean-Yves.

**ABSENTS** : GUILLAUME Serge.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : ROCHE Philippe

**Date de convocation : 17/11/23**

<b>Membres en exercice : 10</b>	<b>Présents : 9</b>	<b>Votants : 9</b>	<b>Pour : 9</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
---------------------------------	---------------------	--------------------	-----------------	-----------------------	-------------------

<b>Référence DIEGE :</b>	<b>2023-12-15-03</b>
--------------------------	----------------------

<b>Objet :</b>	<b>Mise à jour de l'inventaire (radiations)</b>
----------------	---

Monsieur le Président informe les membres du Bureau que le matériel inscrit à l'inventaire du Syndicat et énuméré ci-dessous n'étant plus utilisable, car cédé en 2023, il conviendrait de le radier définitivement de l'inventaire.

N° d'Inventaire	Désignation du Matériel	Date d'Acquisition
BUDGET PRINCIPAL		
<b>MAT 2002 509</b>	MANITOU TYPE MT 732	15/02/2002
<b>VEH 2017 616</b>	208 PEUGEOT EK 515 FK	07/03/2017

**Après en avoir délibéré, les membres du Bureau :**

1. Approuvent la proposition de Monsieur le Président pour radier de l'inventaire du Syndicat le matériel énuméré ci-dessus.

Fait et délibéré à USSEL,  
Le 15/12/2023  
Le Président du Syndicat,  
Pierre CHEVALIER

